



Horaires :

21 Heures soit 3 journées
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30



Prochaine date :

6,7 & 8 novembre 2024



Lieu :

- Présentiel : Schoelcher Martinique
- Distantiel



Nombres de places :

12 maximum en présentiel



Public cible :

- Gestionnaire ou assistant paie : débutant dans la fonction ou venant élargir ses connaissances et consolider ses pratiques.



Prérequis :

Aucun prérequis



Tarifs :

2450 € NET (certification en option)
Avantage : Un petit déjeuner, déjeuner et les cafés vous sont offerts.



Chiffres clés :

Taux de satisfaction :
4 / 5

Qualités de la formation :

Taux d'obtention : EN COURS
D'ANALYSE



Financements éligibles :

Plusieurs modes de financement vous permettent d'accéder à nos formations en tant que salarié via l'OPCO de votre entreprise, en tant que chef d'entreprise ou indépendant. Pour en savoir plus, contactez nous.

FORMATION@MCHDOM.COM



Accessibilité locaux :

Locaux adaptée aux PMR ainsi que nos formations.

Contactez nous pour plus d'informations

GESTION DES COTISATIONS ET EXONÉRATIONS SOCIALES



COMPETENCES :

- Comprendre et appliquer les dispositifs d'exonération des cotisations sociales selon les situations spécifiques.
- Être capable d'établir correctement le prélèvement à la source des cotisations sociales en respectant les règles fiscales et sociales en vigueur.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

- Vérifier les cotisations sociales pour divers types de contrats.
- Appliquer les méthodes de régularisation des tranches de cotisations.
- Vérifier les dispositifs d'exonération des cotisations.
- Effectuer le prélèvement à la source.



TRAVAUX ET EVALUATION:

- Tests d'évaluation et de progression
- Exercices en lignes
- Echanges avec le formateur
- Travaux et évaluation finale



MODALITES PEDAGOGIQUES:

- Formation accessible en présentielle et classe distancielle
- Des entretiens individuels et/ou collectifs ont lieu tout au long du parcours de formation pour faire le point avec le stagiaire sur l'avancée de sa formation, l'acquisition de ses compétences et autres besoins spécifiques.
- Nous contacter pour prendre connaissance du planning de formation.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES:

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier. Nos formations sont accessibles selon les modalités ci-dessous :
- En inter-entreprises, c'est-à-dire en groupes d'apprenants provenant de différentes entreprises
- En intra-entreprise, c'est-à-dire en groupes d'apprenants de la même entreprise
- 12 jours après inscription.



SANCTIONS VISEE

- Certification: Bloc 2 - Titre Gestionnaire de paie - RNCP37948BC02 "Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse". La certification et la formation qui y prépare peuvent être financées via le CPF. Cette évaluation de déroule en présentiel dans le centres habilité à évaluer de votre choix en France;
- Voir le détail du certificat, les conditions d'admission et les modalités sur Certificat Bloc 2 TP Gestionnaire de Paie



DEBOUCHER PROFESSIONNELS :

- Code(s) ROME :
- M1501 - Assistanat en ressources humaines
- M1203 - Comptabilité



PROGRAMME PEDAGOGIQUE:

Module 1 - Rôle des organismes sociaux en tant que collecteurs et contributeurs

- Organismes collecteurs
- Organismes sociaux contributeurs
- Identification des différentes charges sociales et de leurs organismes collecteurs.

Module 3 - Régularisation progressive des tranches de salaire

- Régularisation Tranche A/Tranche B
- Régularisation Tranche 1/Tranche 2
- Régularisation de la cotisation Allocations Familiales et Assurance Maladie
- Gestion des rappels de salaire

Module 2 - Cotisations sociales : bases de calcul (tranches A, B, 1 et 2) et taux Charges Sociales

- Clarification du bulletin de paie : réduction du nombre de lignes de cotisations
- Cotisations URSSAF
- Cotisations d'assurance chômage : mise en place du bonus/malus
- Cotisations de retraite complémentaire : régime commun cadres et non cadres
- Cotisations de mutuelle (les cas d'exemption d'affiliation des salariés) et de prévoyance
- Cotisations de retraite supplémentaire
- Situations particulières : allocation d'activité partielle et complément employeur

Module 4 - Réductions de cotisations patronales et salariales

- Réduction générale de cotisations sociales

Exonération de cotisations et d'impôt sur les heures supplémentaires

Module 6 - Prélèvement à la source et taxes fiscales

- Calcul précis de la retenue à la source et choix du taux de prélèvement approprié.
- Taxe d'apprentissage, taxe sur les salaires, 1 % CDD : explication et traitement.

Module 5 - Spécificités de la paie en Outre-Mer

- Le contrat d'accès à l'emploi en Outre-Mer
- Modalités de calcul de l'exonération dite LODEOM

NOS COORDONNEES

**FORMATION@
MCHDOM.COM**

**0696 24 76 75
0696 60 63 19**

WWW.HELLAPAYE.COM



**RESIDENCE
LEBEAUPRE RTE
DE POINTE JAHAM
-97233
SCHOELCHER**

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**